

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 56 (1994)
Heft: 5

Rubrik: SVLT ASETA ; Prévention des accidents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tarifs indicatifs 1994

à l'intention des groupements régionaux d'entrepreneurs agricoles des sections ASETA

Remarques générales: Les prix indicatifs sont établis sur la base des données «Frais pour machines 1994» de la FAT, Station féd. de recherches et d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon. Ils peuvent être adaptés aux conditions régionales. **Les prix comprennent les frais de tracteur et les frais de main d'œuvre bruts par heure, soit fr. 33.-, l'heure.** Pour les travaux exécutés hors du secteur agricole, demander les tarifs spéciaux à l'ASETA, Riniken.

1. Récolte des céréales

- a) Froment, orge, avoine, seigle, triticale
- b) Colza, trèfle, épeautre
- c) Équipement spécial pour colza
- d) Broyeur de paille
- e) Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18% d'inclinaison)
- f) Fèveroles, soja, pois (selon les conditions de récolte jusqu'à 50% de supplément)

fr./a	– supplément pour filet	2.–
4.30	d) Grandes balles rondes (env. 400 kg de paille)	18.–
4.30	– supplément pour filet	3.–
–.50	e) Balles rondes à ensiler	16.–
–.70	f) Enrubannage (4 couches)	16.–
5.30	g) Enrubannage (6 couches)	18.–
5.40	h) Sac d'ensilage 120 cm Ø	12.–
	i) Pressage de grandes bottes 1,3 m ³ /170 kg	12.–
	k) Pressage de grandes bottes 2,03 m ³ /300 kg	18.–

2. Récolte du maïs

- a) Maïs-grain
- b) Maïs-grain, déchiquetage de la paille compris
- c) Corn-Cob-Mix (CCM), déchiquetage de la paille compris
- d) Cueilleur d'épis porté
- e) Moulin CCM, personnel compris (1 personne)
- f) Hacheuse à maïs tractée
- g) Hacheuse à maïs automotrice à plusieurs rangs
- h) 3 remorques pour fourrage haché et ventilateur avec entraînement (sans personnel)
- i) Travail de hachage, service complet jusqu'au silo

fr./a	6. Travaux au sol	fr./a
5.10	a) Charrue à 2 ou 3 socs	3.20
5.50	b) Herse à dents, par passage	–.80
5.70	c) Rotovateur, par passage	2.–
5.20	d) Herse rotative, par passage	2.–
2.70		
5.70	7. Semis	fr./a
6.10	a) Semoir monograine à betteraves	1.60
2.90	b) Semoir monograine à maïs	1.20
10.80	c) Epandeur d'engrais granulé porté	–.30
	d) Semoir en lignes	1.10
	e) Herser et semer en même temps	2.80

3. Récolte d'herbe

- a) Hacheuse automotrice (200 kW)
- b) 2 remorques à fourrage haché avec soufflante à entraînement (sans personnel)

fr./h	8. Fumure	fr./a
450.–	a) Distributeur d'engrais centrifuge	–.50
180.–	b) Distributeur d'engrais en lignes pour outils de binage	–.30

4. Récolte de betteraves sucrières et fourragères

- a) Fourragères, sans ramassage des feuilles
- b) Sucrières, sans ramassage des feuilles
- c) Sucrières, avec ramassage des feuilles

fr./a	9. Protection des plantes	fr./a
11.–	a) Pulvérisation	1.–
9.80	b) Pulvérisation en bande	–.60

5. Pressage de bottes et de balles

- a) Pressage de bottes dans le champ (ficelle incluse)
- b) Pressage de bottes depuis le tas (ficelle incluse)
- c) Petites balles rondes (env. 200 kg de paille)

fr./pièce	10. Binage	fr./a
–.75	a) Bineuse en pied-de-biche pour betteraves*	1.50
1.–	b) Bineuse en pied-de-biche pour maïs*	–.90
10.–	c) Bineuse étoilée pour maïs*	–.90

* Personnel exclu

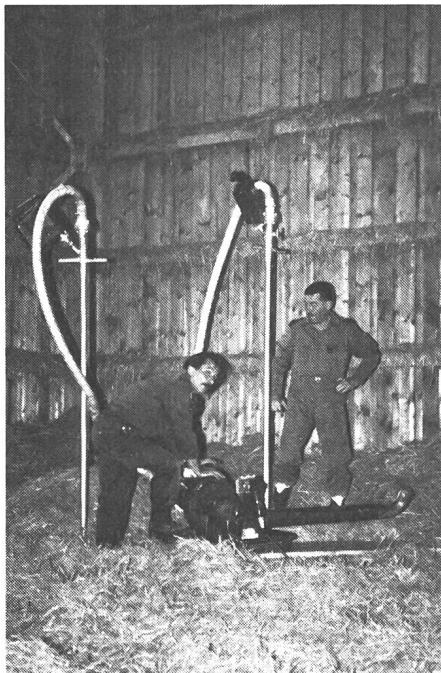
Supplément: pour de petites parcelles, informes ou très envahies par les mauvaises herbes, il sera calculé un supplément de 10 à 20%. Le travail supplémentaire occasionné par les récoltes de céréales couchées (grêle, fumure, etc.) ou les frais supplémentaires occasionnés par des circonstances particulièrement difficiles, seront facturés.

ASETA – Commission technique

Foin engrangé: attention au feu!

Cipi. L'année dernière, des fermes ont à nouveau été détruites à la suite de l'auto-inflammation du foin engrangé. Les dégâts se sont élevés à plusieurs millions. La fermentation du foin insuffisamment séché peut provoquer une augmentation de la température. Ainsi, tout stock de fourrage qui n'est pas consciencieusement surveillé est exposé à un risque d'incendie.

Une trop forte teneur en eau et une aération insuffisante sont les causes principales d'une fermentation excessive du stock de fourrage. Des températures jusqu'à 50° C sont sans danger, bien qu'à ce stade la teneur en substances protéiques sont déjà diminuée. A 70° C, la perte de la valeur nutritive atteint 80% et le risque d'incendie est énorme. La surveillance des réserves de foin est donc doublement indispensable. Le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) à Berne vous donne les conseils suivants:



L'agriculteur est tenu de prendre toutes les mesures de prévention d'incendie en son pouvoir, et en particulier de surveiller le stock de fourrage.

– Il faut que le foin engrangé soit aussi sec que possible, la teneur en eau ne dépassant pas 20%; en cas d'utilisation d'un séchoir à air chaud, cette teneur ne doit pas être supérieure à 40%.

– Les tas de foin et de regain doivent être surveillés au moins 6 semaines après l'engrangement, au moyen d'un contrôle régulier de la température.

– Beaucoup de communes et corps de sapeurs-pompiers mettent à disposition des agriculteurs, à titre de prêt, une sonde de prélèvement de température. Utilisez ce service ou faites vous-mêmes l'acquisition d'un tel instrument. Dans plusieurs cantons, les assurances immobilières accordent des subventions à cet effet.

– Lorsque la température dépasse 50° C, il y a lieu de contrôler plus souvent la température, de créer des conduits d'aération, de couper des couloirs. Si elle dépasse 70° C, il faut immédiatement avertir les sapeurs-pompiers, car il y a risque de combustion spontanée. La mesure d'urgence consiste à défaire les tas de foin, sous surveillance des sapeurs-pompiers.

– Eviter une humidification ultérieure par des toits en mauvais état et favoriser l'aération naturelle.

735 000 accidents non professionnels en 1992

Données concernant les accidents non professionnels publiées par le Bureau suisse de prévention des accidents «bpa»

La brochure «Les accidents en chiffres» éditée par le bpa donne le détail des accidents qui se sont produits dans notre pays en 1992. Il en ressort, par exemple, que le nombre des motocyclistes, des cyclomotoristes et des piétons victimes d'accidents diminue depuis des années, alors que celui des conducteurs et passagers de voitures de tourisme accidentés va croissant. En 1992, 7998 accidents faisant 97 tués se sont produits sur les autoroutes, contre 18 222 accidents faisant 453 tués sur les routes principales et

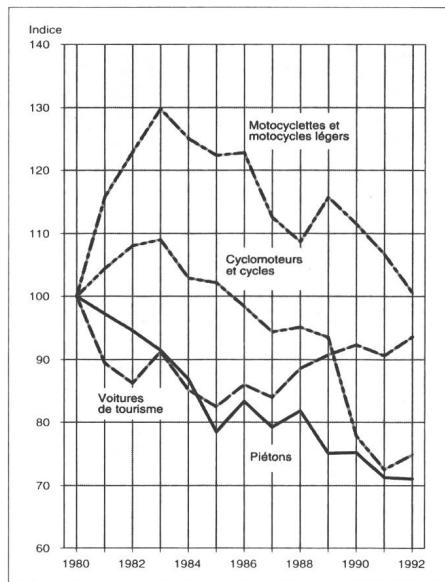
57 214 accidents faisant 284 tués dans les localités.

Dans les sports, les accidents lors de jeux de ballon (72 657) se placent en tête, suivis des accidents dans les sports d'hiver (40 715).

Dans le domaine du ménage, du jardin et des loisirs, les chutes forment un point fort avec 89 711 accidents.

Les données concernant ces deux domaines sont basées sur la statistique LAA, qui porte sur la population active (env. 3,38 millions de personnes). La brochure de 32 pages, format A6, s'obtient auprès du bpa, «Statistique», case postale 8236, 3001 Berne (adresser une enveloppe affranchie et libellée au nom du destinataire).

Conducteurs et passagers par catégorie de véhicules et piétons victimes d'accidents, 1980–1992
(indice 1980 = 100)



bpa Les accidents en chiffres 1992



Le nouvel immeuble (L. Faessler, I. Werner, Architectes EPFL/SIA, Lausanne) qui abrite les ateliers, tout en bois, fait partie de la réorganisation de l'école d'agriculture de Grange-Verney et de la formation agricole dans le canton de Vaud.

Photos: Zw.

Centre de formation Grange-Verney

De nouvelles structures qui ne laissent rien au hasard

A Grange-Verney, Moudon, un nouveau centre de formation ASETA est en cours de construction dans lequel prendront place des ateliers mécaniques et un local de théorie aux dimensions généreuses. Le nouveau bâtiment qui abritera l'Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture s'insère dans la réorganisation générale de l'école d'agriculture de Grange-Verney et de la formation agricole du canton de Vaud.

L'Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture dirige deux centres de formation. L'un, ouvert en 1964 à Riniken, a été intégré au nouveau siège ASETA il y a deux ans; ce centre – qui a tenu tout de même 25 ans – a vu une nette amélioration de ses structures. Plus tôt que prévu, l'Association pouvait aussi offrir à ses mem-

bres romands une possibilité de formation continue à l'école d'agriculture de Grange-Verney en concluant un contrat avec l'Etat de Vaud. Et c'est en 1965 que le canton construisait un atelier et un local de théorie, utilisés en commun par l'école et par l'ASETA. Le paysage agricole s'étant passablement modifié durant ces dernières

années, le canton a dû réorganiser la formation professionnelle à la base. L'une des conséquences est la fermeture de la section agricole de l'école d'agriculture de Marcellin et l'orientation spécifique vers les secteurs viticole et horticole, de même que vers les cours préparatoires à l'école suisse d'ingénieurs en agriculture. Ainsi, le centre de Grange-Verney acquiert une place de choix et devient l'unique école d'agriculture du canton de Vaud, un canton qui se situe au deuxième rang des surfaces agricoles. La réforme des structures s'insère dans un projet de construction et de rénovation (d'un

budget de 20 millions) qui s'étendra sur plusieurs années.

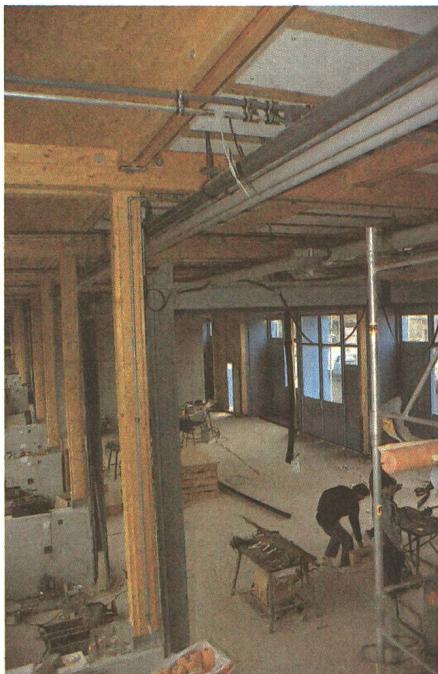
Des chances pour l'ASETA

La présence de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture de même que la possibilité de proposer des cours pratiques pour l'entretien des tracteurs, la technique de soudure, les matériaux de construction et tout récemment l'informatique renforcent l'offre de l'école qui profitera au mieux des structures en place. Pour l'ASETA, cela signifie une nouvelle chance de s'adapter à la fois aux méthodes de formation modernes et aux besoins du public.

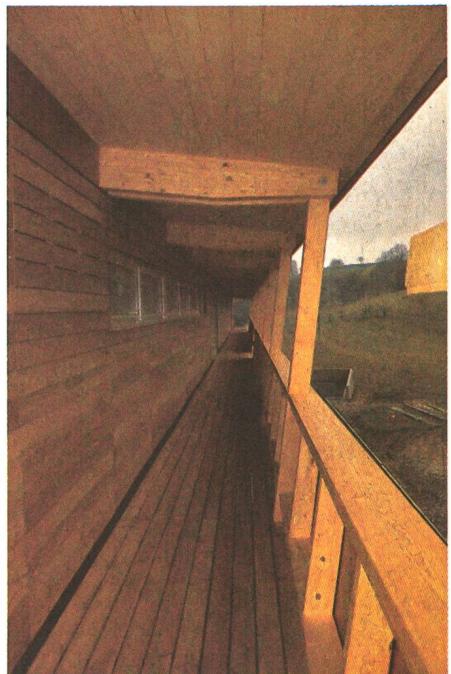
Récemment, les collaborateurs du secrétariat central se sont rendus à Grange-Verney afin de visiter le chantier. Invités pour l'occasion par les moniteurs du centre de formation de Grange-Verney, la visite a eu lieu, guidée par le directeur de l'école, René Mommer:

Le bois a été largement utilisé dans cette construction étroite, qui laisse pénétrer la lumière naturelle sur toute la longueur de ses façades. L'Etat de Vaud, maître d'ouvrage, a désiré promouvoir l'utilisation contemporaine de ce matériau noble, que l'on retrouve tant dans la structure porteuse que les façades. Seules les portes pliantes et les portiques des ateliers sont en métal, tandis que les façades utilisent des lames de mélèze brut et partiellement des panneaux multiplis bakélisés, l'intérieur étant lui revêtu de panneaux de copeaux de bois agglomérés.

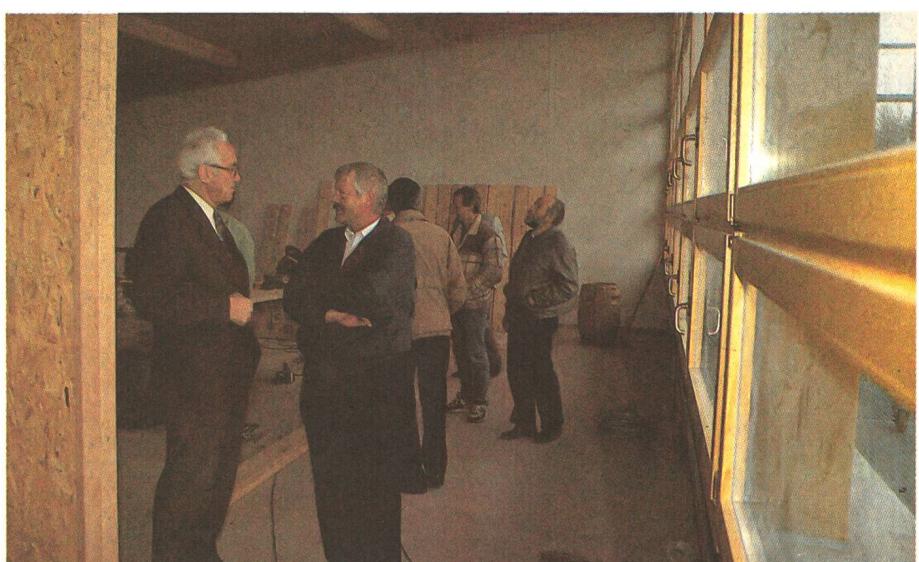
L'atelier dont disposera le centre de formation ASETA aura une surface de 250 m² et une hauteur de 4 mètres. Un



C'est là que s'installera l'atelier mécanique du centre de formation ASETA.



Symphonie en bois.



Coup d'œil dans le local de théorie ASETA.

Une collaboration constructive (à partir de la gauche): René Mommer, directeur Grange-Verney; Claude Favrat, administrateur de l'école et du centre ASETA; Hans-Ueli Schmid, centre de Riniken, Jean-Jacques Romang, centre de Grange-Verney; Walter Hofer, enseignant (machines); Michel Pichonnat, centre de Grange-Verney; Werner Bühler, directeur ASETA et Willi von Atzigen, service technique ASETA. Frédéric Meyer, centre de Grange-Verney n'est pas sur la photo.



palan est prévu pour résoudre les divers problèmes de transport. L'installation pour l'évacuation des gaz d'échappement ainsi que les postes de soudure font partie de l'aménagement de base.

Les cours spécifiques pour la soudure auront lieu au premier étage où 8 postes à disposition des élèves et des participants des cours ASETA seront équipés d'appareils pour la soudure autogène, électrique et au fil; ici une installation de filtrage est conçue pour améliorer la qualité de l'air dans le local. Une pièce réservée à l'enseignement théorique et un bureau pour 3 moniteurs complètent le tout.

Dès le début de la prochaine saison de cours, le centre de formation ASETA disposera d'une infrastructure excellente pour tous les genres de cours. N'omettons pas de mentionner que le nouveau bâtiment intègrera en plus les cours de maçonnerie, de pose de carrelage et de crépis dans un atelier séparé.

La bonne coordination qui n'a cessé de régner entre l'ASETA, l'école d'agriculture et la vulgarisation ne manquera pas de porter ses fruits à l'avenir autant dans le domaine de la formation informatique que sur le plan général de l'enseignement.

Ceci explique le but que s'est fixé l'ASETA, soit soutenir et garantir selon ses possibilités, le renouveau des cours dans son centre de Suisse romande. Pour ce faire, un dépliant paraîtra prochainement donnant une vue d'ensemble sur les cours de formation continue. De plus, le centre de Grange-Verney devrait être le point de cristallisation en Suisse romande de l'ASETA et de ses sections romandes et ceci autant du point de vue de la représentation des intérêts que dans le cadre du service technique (tests pour pulvérisateurs, technique de freinage, mécanisation en commun).

Zw.

L'essor des cercles de machines

Dans le combat qu'ils mènent pour abaisser les coûts, bien des agriculteurs ont découvert, durant ces quelques dernières années, les avantages d'un cercle de machines comme planche de salut. Cependant, ces cercles doivent jouir d'une longue expérience et être dirigés de façon professionnelle. Lors de la séance qui a eu lieu au siège de l'ASETA à Riniken, marketing et professionnalisme furent les sujets prioritaires discutés par les présidents et gérants de cercles de machines.

L'exemple suivant se base sur le cercle de Schaffhouse, géré par Bernhard Müller qui entend par marketing «une orientation des activités pour les besoins du marché». Le champ d'actions de ce cercle s'étend notamment à la technique communale.

Marketing

Les cercles de machines comprennent les secteurs de marketing suivants:

1. Production

- prestations de service
- mandats

2. Finances

- ordre de paiement
- provision pour la gestion du cercle

3. Relations publiques

- publicité
- faire connaître les cercles aux pouvoirs politiques des communes et des cantons

4. Concept de distribution

- logistique

- délais de livraison
- voies d'accès
- rayon d'activité

Relations publiques

Favoriser les relations:

- à l'intérieur du cercle par une information régulière afin de renforcer l'attachement communautaire. Une équipe bien soudée est la meilleure carte de visite vers l'extérieur.

Les activités publiques d'un cercle de machines regroupent des activités qui desservent l'agriculture en général. Il faut comprendre l'idée d'un cercle de machine comme une forme d'organisation simple qui doit projeter une image favorable sur le public.

Une bonne image:

- influence le climat du cercle
- encourage la confiance et attire la sympathie
- représente une forme de publicité gratuite
- renforce un pouvoir économique (recherche de capitaux)

Exemple: les relations publiques du cercle de machines de Schaffhouse

A diverses reprises, ce cercle a organisé des séances d'information dans le but d'attirer l'attention d'un large public, et notamment celle des autorités communales. En effet, une information tournée vers l'extérieur a valeur de message. La manifestation sera adaptée au public qui la recevra. L'information diffusée atteindra deux buts distincts: le public présent dans la salle et un public élargi grâce à la presse.

Pour la préparation d'une séance d'information, voici quelques points à considérer:

- réception des participants et souhaits de bienvenue
- informations générales: préparation verbale, audio-visuelle, écrite
- informations spécifiques: transmettre les adresses utiles
- documentation

Une collation favorisera les liens entre les participants.

Marketing – évaluation

A l'issue d'une telle réunion, il sera important de procéder à son évaluation. Les résultats serviront de base pour la suite. Ci-après, quelques critères à prendre en considération:

- remerciements à adresser à toutes les organisations qui ont pris part à la réussite de la réunion

- coupures de presse, analyse
- prise de contact avec le public visé (envoi de photo, de coupures de journaux, journaux d'entreprise, etc.)
- rapport final: analyse critique de chaque phase (planification, réalisation, etc.)
- établir un dossier de références pour les rencontres futures

Série de diapositives

Dans les années soixante, un film fut réalisé afin de promouvoir l'idée des cercles de machines. L'un des défenseurs de cette forme d'exploitation était le lucernois Niklaus Wolfisberg, président jusqu'en 1991 de la Commission technique 3 de l'ASETA (exploitation de machines en commun). Grâce à une expérience étendue dans ce domaine, il fut l'un des initiateurs d'un grand nombre de cercles au-delà des frontières cantonales. Les cercles créés dans les années 60 survécurent à leur phase de départ florissante pour passer dans une époque plutôt morose dans les années 70 et 80 pour être finalement mis à l'écart puisque les coopératives de machines prirent plus d'importance, favorisées par des crédits d'investissement.

Ce n'est que durant ces dernières années que l'idée refit surface après que des appels à l'épargne aient été lancés. Les silos tranchées, pour lesquels de nouvelles techniques d'ensilage sont nécessaires, ont certainement servi de détonateur et ont permis de reprendre l'idée du cercle, comme l'a fait le cercle de machine de Zoug, sous la direction de Fredy Abächerli,



membre de la CT 3. Cette commission est présidée aujourd'hui par Ueli Haltiner, en sa qualité d'enseignant et de conseiller dans le secteur des machines agricoles, il n'a pas cessé de communiquer un message bien précis à la nouvelle génération et recueille maintenant les fruits de ses efforts: maints cercles de machines ont été créés dans les cantons de Saint-Gall, des Grisons et jusqu'au Liechtenstein.

Bien que le film tourné dans les années 60 présenterait encore un certain intérêt historique et technique, une nou-

velle version serait la bienvenue. Un recours pour obtenir un soutien qui financerait une nouvelle version a été adressé à l'Office fédéral de l'agriculture et repose dans un tiroir de cette administration. Entretemps, l'ASETA met à disposition une série de diapos sur les cercles de machines. Par cette démarche, elle espère convaincre d'autres secteurs de la population payanne de l'efficacité des cercles de machines: ainsi l'ASETA contribuerait à faire connaître les prestations d'un tel cercle à un plus large public.

Dans notre prochain numéro:

Les 25 ans de la FAT

Parution: le 14 juin 1994

Délai d'insertion: le 27 mai 1994

ofamagazines

Pour tout renseignement:

Tél. 022/342 93 50

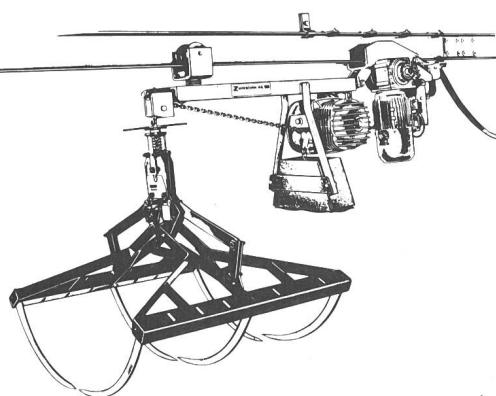
Tél. 01/809 31 11

A l'heure actuelle, l'ASETA enregistre une quarantaine de cercles de machine provenant de Suisse Alémanique. En Suisse romande, ils ont plus de peine à s'établir puisque les coopératives de machines et les entreprises de travaux agricoles y sont fortement représentées. Suite à une enquête que l'ASETA a faite auprès des cercles de machines, elle a pu analyser 34 questionnaires qui lui ont été retournés.

En voici les points les plus importants:

- nombre de membres: env. 2100 (chiffre qui varie entre 11 et 200 membres par cercle)
- Chiffre d'affaires total tous cercles confondus: 3,4 mio de francs
- Chiffre d'affaires moyen par cercle: env. 100 000 francs
- Chiffre d'affaires moyen par membre: env. 1600 francs
- Les chiffres d'affaires les plus élevés par membre atteignent entre 4000 et 5000 francs (Rheintal, Zugerberg)

Griffe à fourrage



Voici à la première griffe à fourrage commande électroniquement. Par simple pression sur un bouton, vous transportez le fourrage à l'endroit voulu.

- Avec poire de commande pour la marche automatique
- prend des virages de 0-270°
- surmonte des pentes de 0-30° (52%)
- jusqu'à 15 postes automatiques de déchargement
- retour automatique au poste de chargement sur la meule
- qualité suisse
- une réalisation Zumstein.

*L'avis de Zumi:
on peut s'y fier!*



Zumstein SA

Zuchwil

3315 Bätterkinden 065/45 35 31

Le nouveau TIBAtherm:

**le chauffage à bûches
le plus fiable,
le plus propre
et le plus simple.**

- commande guidée
- régulateur électronique de puissance et de combustion selon la technique Fuzzy
- taux d'émission nettement inférieur à l'OPAIR 92
- grand foyer 50 kg / bûches 50 cm
- accumulateurs plus petits
- production selon le certificat de qualité SQS ISO 9001/EN 29001
- 3 ans de garantie sur la chaudière

TIBAtherm 18/24 – excellent rapport prix/puissance. Fr. 9500.–



TIBA SA, Rue des Tunnels 38, 2006 Neuchâtel
Tél. 038 / 30 60 90, Fax 038 / 30 61 91

Je veux en savoir davantage sur TIBAtherm:

Nom/prénom

Rue, No.

NPA/localité

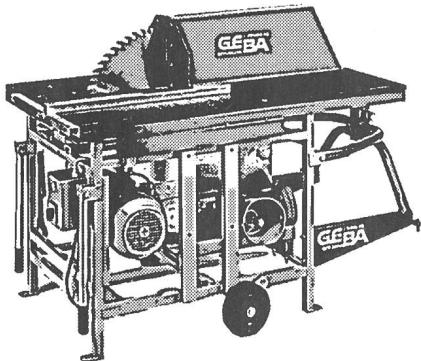
Unikauf

La



Scie circulaire à prise de force GEBA 85 K

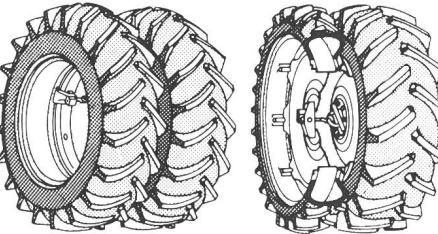
- La scie circulaire idéal en système de bloc
- Recommandé pour l'agriculture et l'industrie forestière
- différentes variantes d'entraînement, avec moteur électrique ainsi que prise de force ou les deux combiné
- Produit Suisse de la maison GEBA



Demandez notre documentation détaillée

J. Gehrig AG GEBA 6275 Ballwil
Tél. 041-89 27 27 Fax 041-89 25 75

Monter les roues doubles simplement



- Grâce à gamme de modèles, toujours la bonne solution pour votre véhicule
- Système patenté de montage par un seul homme
- Occasion unique d'adaptation à bon compte à vos roues standard et vos roues étroites
- Sécurité maximum grâce à des verrouillages de haute qualité
- Par l'achat de pneus en gros, jeu complet de roues à prix avantageux

Demandez sans engagement plus de renseignements.

*Nouveau! AW-Quick;
s'adapte en toutes positions!*



**Frères Schaad S.A.,
fabrique de roues**
4553 Subingen,
tél. 065 44 32 82